

Le Tyran enragé de le voir si tranquille dans ses peines, le fait attacher tout nud à un arbre & le laisse deux heures exposé au froid & à la gelée. Ensuite on le vient trouver & on luy demande s'il ne veut pas abandonner la Foy, on le menace de plus grands tourmens s'il refuse d'obeir: mais le serviteur de Dieu leur répond qu'ils n'avoient plus de mal à luy faire souffrir que la mort, & qu'il l'attendoit comme la chose du monde la plus delicieuse: qu'ils ne devoient point esperer qu'il changeast jamais de resolution; qu'ils n'avoient qu'à le tourmenter encore s'ils n'estoient pas satisfaits des maux qu'ils luy avoient fait souffrir. Les soldats voyant sa constance, le louerent hautement, & les Gouverneurs passant par le lieu où il estoit lié, le firent détacher & retourner en prison. On luy donna une mechante robe fort déliée, & on le mit dans une prison étroite, ouverte à tous les vents, les mains liées le jour & le nuit, sinon lorsqu'il falloit manger.

Il demeura quatorze jours en cet estat, transi de froid, épuisé de forces, mal nourri, & traité par les gardes avec toutes les rigueurs possibles. Enfin il fut mené devant les Juges avec Paul & Jean, pour écrire leurs noms dans une information qu'on envoyoit à la Cour: mais Vincent ne pouvant écrire, parce qu'il avoit les mains gelées & la plupart des doigts disloquez, un des Juges touché de compassion, luy fit rendre ses habits & apporter du feu pour dégourdir sa main. Après avoir écrit son nom le mieux qu'il put, on le remena en prison, toujours semblable à luy-même: c'est-à-dire gay, content & benissant Dieu de l'avoir rendu digne de souffrir quelque chose pour son amour. C'est ce qu'il declara à un Pere à qui il écrivit en ces termes: *Les miséricordes de Dieu sur moy sont infinies, car depuis que je luy ay donné mon ame & mon corps, je reconnois que ce n'est pas par ma force que je surmonte les tourmens; mais par sa grace & son secours, dont je me sens si fortifié, qu'il me semble qu'il n'y a point de douleurs que je n'endure non seulement avec patience, mais encore avec plaisir.*

XVI.
Les prison-
niers sont
menez à
Nangasa-
qui.

Jedo est éloigné de deux cens lieuës de Nangasacki, distance qui retardoit l'arrivée du nouveau Gouverneur & prolongeoit la misere des prisonniers. Enfin il arriva le 12. de Juin 1626. avec tout pouvoir de tourmenter les Chrétiens comme il luy plairoit. D'abord il fit connoistre la haine qu'il leur

portoit, en défendant aux Magistrats de la Ville, dont la plupart estoient Chrétiens, de le venir saluer, ni de luy faire des presens. Il ne voulut voir que l'Apostat Feizo Lieutenant de son predecesseur, & le plus grand ennemi qu'eussent les Fideles, avec lequel il eut plusieurs conferences. Après s'estre fait instruire de l'estat du pais, il mande aux Gouverneurs d'Omura & de Ximabara d'envoyer leurs prisonniers sous bonne garde à Nangasacki à jour préfix, qui fut le 20. de Juin.

Le Gouverneur de Ximabara ayant reçu cet ordre, tire de prison secretement pendant la nuit le Pere Provincial François Pacieco, le Pere Jean Baptiste Zola, les Freres Gaspar, Pierre, Jean, Paul & Vincent pour éviter le concours & le tumulte des Chrétiens: mais leur départ ne put estre si secret, qu'ils n'en eurent le vent. Les voilà donc qui se rangent sur les chemins & qui se jettent aux pieds des Peres, pour recevoir leur benediction. Ils leur baisoient les mains, les arrosoient de leurs larmes, & les prioient d'interceder auprès de nostre Seigneur, afin qu'ils fussent dignes de mourir comme eux. Les gardes rompirent leurs discours, & les forcerent de se retirer. On mit les Peres dans des litieres fermées & les autres sur des chevaux. Lorsqu'ils furent à une lieuë de Nangasacki, ils s'arrestèrent un jour & une nuit pour attendre les prisonniers d'Omura, qui arriverent le 19. de Juin à un village près de Nangasacki. Le Pere Baltazar de Torrez estoit dans une litiere aussi, & le Frete Michel Tozo à cheval.

Il y avoit presque un an qu'on n'avoit fait mourir personne pour la Foy sur la sainte montagne. On y planta des poteaux & on nettoya les chemins pour le nouveau Gouverneur qui vouloit assister à cette premiere execution. Il envoya devant luy deux renegats amis de Feizo, pour voir si tout estoit en ordre. Un d'eux nommé Nagascendayo qui avoit beaucoup d'autorité, voyant un grand espace entre le bois & les poteaux, demanda pourquoy cela se faisoit ainsi? On luy dit que c'estoit pour prolonger le tourment des criminels. *Cela est inhumain*, dit-il, *on traite ainsi les grands scelerats: mais non pas des gens qui ne sont coupables, que parce qu'ils preschent une autre Loy que la nostre.* Il faut croire qu'il avoit conservé quelque sentiment pour la Religion qu'il avoit quittée: car le mal ne peut détruire entierement le bien, ni le vice faire la guerre à toutes les ver-

rus. En même temps il fit approcher le bois des poteaux, prenant sur soy la faute s'il y en avoit. Il fit son rapport au nouveau Gouverneur, qui approuva ce qu'il avoit fait, & témoigna de l'horreur des cruautés qu'on avoit exercées jusqu'alors sur les Chrétiens.

Tout étant ainsi disposé & le monde s'étant rendu à la place, on fut bien surpris de voir treize poteaux dressés, vû qu'il n'y avoit que neuf Religieux. Les uns disoient que c'étoit pour quelques Portugais qui avoient esté pris l'année précédente, parce qu'on les avoit trouvez saisis d'une lettre, par laquelle un Prestre demandoit quelque charité pour délivrer un Religieux pris par les Hollandois. Les autres croyoient que c'étoit pour les Japonnois qui avoient logé les Peres. Mais on scut bien-tost que c'étoit pour quatre Chrétiens qui estoient venus au Japon des Isles Philippines contre les ordres de l'Empereur. Ces miserables se voyant condamnez au feu, perdirent courage & renierent la Foy. L'un estoit d'Europe & les trois autres Indiens. Comme c'étoit l'esperance du gain qui les avoit fait entreprendre ce voyage, & que l'avarice, selon saint Paul, est une espece d'idolâtrie, ils n'eurent pas beaucoup de chemin à faire pour devenir idolâtres, & les Chrétiens connurent par là que ce n'est pas la force humaine, mais la grace de Dieu qui fait les Martyrs.

XVII.
Ils sont
brûlez vifs.

Le 20. de Juin les serviteurs de Dieu furent menez de la prison à la colline où ils devoient consommer leur sacrifice. Les Peres estoient dans leurs litieres ouvertes, les autres à cheval. Un Pere Jesuite qui estoit caché dans une maison & qui vit cette marche glorieuse, dit que le Pere Provincial avoit un visage riant, & qu'il fut si touché de la joye qu'ils faisoient tous paroître, que peu s'en fallut qu'il ne s'allast jeter au milieu d'eux pour avoir part à leur couronne, s'il n'eût eu crainte de faire quelque chose contre l'ordre de Dieu & contre celui de l'obéissance. Le Gouverneur avoit fait défense aux habitans de Nangasacki de sortir de la Ville; C'est pourquoy lorsque les Peres passerent, il se fit un mouvement étrange dans les esprits. Les uns jettoient des cris lamentables; les autres se mettoient à genoux, demandant leur benediction; d'autres leur recommandoient l'Eglise du Japon, afin que Dieu luy rendit la paix si désirée. Tous fondoient en larmes, & il y en avoit peu qui n'eussent

n'eussent esté ravis d'estre brûlez & sacrifiez avec eux.

Or quoy qu'il n'y eût aucun Bourgeois de Nangasacki qui assistât à ce sacrifice, il s'estoit fait néanmoins un concours prodigieux de gens de tous les lieux circonvoisins, qui venoient pour honorer le triomphe de leurs Prestres & de leurs Pasteurs, sans parler de la curiosité, dont les desirs sont plus empressez que ceux de l'amitié. Lorsque les Peres passerent devant le lieu où estoit autrefois l'Eglise & le Noviciat de la Compagnie, le Pere Provincial pria les gardes d'arrester un moment & de leur faire donner un peu d'eau. Les Chrétiens luy en presenterent, & après avoir fait un peu d'oraison, il continua son chemin.

Le Pere Baltazar de Torrez avec le Frere Michel Tozo son Compagnon avoit esté mené un peu devant les autres. Estant proche de la colline si-tost qu'il apperceut le Pere Provincial, il sortit de sa litiere, & luy fit une profonde reverence comme à son Supérieur: Puis s'en alla au devant de luy. Tous deux s'embrasserent tendrement, & s'entretinrent quelque temps avec beaucoup de joye, ce qui jetta l'étonnement dans l'esprit de tous les Payens, qui ne pouvoient comprendre, comment des gens qu'on alloit brûler, pouvoient estre si contents & se parler d'un sens si rassés.

A peine furent-ils arrivez au lieu du supplice, qu'on vit monter le Gouverneur avec Feizo son Lieutenant, accompagné d'un fort grand nombre de soldats. Le Pere Baltazar fit la reverence au Gouverneur, & celui-cy le refalua par une inclination de teste. Estant tous entrez dans la barriere, ils baïserent la terre qui avoit esté consacrée par le sang de tant de Martyrs. Puis s'étant relevez, ils s'en allerent chacun avec beaucoup d'allegresse embrasser le poteau où ils devoient estre brûlez.

Ils furent tous liez étroitement à leurs colonnes, & on amassa quantité de bois autour d'eux. Le Pere Baltazar parla quelque temps au Pere qui estoit proche de luy, & on croit qu'il luy fit sa confession, que les autres Peres s'estoient faite dans la prison. Si-tost qu'on eut mis le feu, on les entendit chanter ensemble les loüanges de Dieu & invoquer les saints noms de Jesus & de MARIE. La fumée d'abord empêcha qu'on ne les vit; mais lorsqu'elle se fut dissipée, ils parurent au milieu de la flâme droits, immobiles, les yeux élevez vers le Ciel. Le bois estoit si proche d'eux, qu'ils ne furent pas long-temps sans estre en feu. Leur martyre ne dura qu'une demie heure. Ils consommerent leur sacrifice le

20. de Juin 1626. Le Gouverneur commanda qu'on recueillît leurs cendres & qu'on les jettast dans la mer : Puis il s'en retourna triste & affligé, de se voir obligé de traiter si mal des personnes, dont la douceur & la modestie luy estoient des preuves visibles de leur innocence.

XVIII.
*La vie &
les vertus
du Pere
François
Pacico.*

Le Pere François Pacico estoit Portugais du Pont de Lima, né d'une famille honorable. Il avoit dès son enfance une grande inclination au bien, & il a déclaré au Pere Matthieu Demos, qui fut Provincial avant luy, que dès l'âge de dix ans entendant parler de la gloire des Martyrs, il fit vœu d'estre Martyr. Il étudia à Lisbonne au College des Peres Jesuites, & comme il vit que toutes les années tant de Peres & tant de jeunes Religieux s'embarquoient pour aller aux Indes y prescher l'Evangile, il conçut un tres-grand desir d'y aller aussi. Il demanda d'estre receu en la Compagnie, & y entra l'an 1586. Celuy qui le receut, fut le Pere Morales personnage d'une grande vertu, qui fut depuis nommé Evêque du Japon & qui mourut dans le voyage.

Ayant fini son Noviciat & fait son cours de Philosophie, il demanda instamment d'aller aux Indes. Il y fut envoyé l'an 1592. avec quatorze de ses Compagnons. Il étudia en Theologie à Macao Ville de la Chine où est le grand Seminaire de la Compagnie, & l'enseigna quelque temps au même lieu, avec une estime & une approbation universelle. Mais comme Dieu le destinoit à d'autres emplois, il fut envoyé au Japon l'an 1604. où il étudia la langue l'espace d'un an : après quoy il eut ordre d'aller à Meaco Ville capitale du Japon avec deux autres Peres. Il fut agité d'une si horrible tempeste, que c'est une espece de miracle qu'il en rechapa. Plusieurs Japonnois furent emportez dans la mer par la furie des vents. Le grand mast se rompit par le milieu, & tua en tombant le Pere Iean Portique Compagnon du Pere qui estoit à la poupe. Enfin après avoir long-temps combattu avec la tempeste & la mort, il arriva avec le Pere Matthieu son autre Compagnon à Osaca, & de là à Sacay où il établit une residence pour les Missionnaires de la Compagnie. Il gagna le cœur de tous les habitans par sa douceur, son humilité & sa modestie, & on ne peut dire le bien qu'il fit dans cette grande Ville.

Mais il n'y demeura pas long-temps, car les Superieurs qui connoissoient sa capacité & sa vertu, le rappellerent & l'envoye-

rent à Macao pour gouverner ce grand College de la Chine. Il obeït ponctuellement : mais comme tous ses desirs tendoient au Japon, Dieu inspira au Pere Louïs Cerqueira, nommé par le saint Siege Evêque du Japon, de le prendre pour Compagnon de ses travavaux & de le faire son Grand Vicaire. Il exerça cette Charge l'espace de deux ans pendant les troubles du pais, au grand profit de cette Eglise persecutée. L'an 1614. l'Evêque estant decédé, toutes les Eglises ayant esté ruinées & les Predicateurs bannis du Japon, le Pere François qui y estoit trop connu, fut obligé de s'en retourner avec les autres à la Chine : mais comme son zele ne luy donnoit aucun repos, il y retourna l'année suivante déguisé en Marchand, avec plus de courage & de resolution que jamais.

Il demeura onze ans dans le pais en de continuels dangers & de tres-grandes miseres, courant de Ville en Ville, passant de maison en maison, changeant continuellement d'habit pour n'estre point reconnu, jusqu'à ce qu'estant Provincial de tout le Japon, il fixa sa demeure à Arima. Mais avant que de s'y établir, il fut obligé d'aller visiter les Royaumes de Cami. Et parce qu'il estoit défendu de loger les Chrétiens, il estoit obligé de se retirer dans les bois & dans les montagnes, heureux quand il pouvoit passer la nuit dans quelque chaumiere. Il demeura un an à Saçay caché dans un petit coin de maison, entre des planches, où à peine pouvoit-il se remuer. Il changea de nom pour n'estre point connu, & s'appella Ignace de la Croix, c'est de-là qu'il aidait & consolait les Chrétiens par ses lettres & par les Peres qu'il envoyoit à leur secours.

Enfin l'an 1622. il fut nommé Provincial par le Pere General, Charge à laquelle le Pape avoit joint l'administration de l'Evêché dans l'absence de l'Evêque qui étoit encore dans les Indes. Son humilité profonde & le desir insatiable qu'il avoit de sauver les ames, luy firent douter quelque temps s'il accepteroit la Charge : mais ne pouvant résister à l'ordre de son General, & voyant que cette dignité ne luy attireroit que des souffrances, il l'accepta & s'en alla à Nangasacki, de-là à Arima, puis à Cocinotzu, où il eut soin de l'Evêché & de la Compagnie l'espace de quatre ans, courant sans cesse après ses brebis, & ramenant celles qui estoient égarrées.

C'estoit un Religieux d'une grande oraison & d'une penitence fort rigoureuse. Il n'y avoit rien de plus doux, de plus

500 HISTOIRE DE L'EGLISE

humble & de plus mortifié que luy. Les delices luy estoient des croix, & les croix des delices. Quoy qu'il fût âgé, infirme, paralytique, & qu'il eût presque perdu la vuë : toutefois il marchoit toujours nu-pieds & ne vouloit point de Compagnon pour le servir. C'est par ces actions qu'il vint au comble de ses vœux, qui estoit le martyre, qu'il souffrit à Nangasacki âgé de soixante & un an, dont il en avoit passé quarante & un dans la Compagnie.

XIX.
Les pais, les
emplois &
les mœurs
des autres
Martyrs.

Le Pere
Jean Ba-
ptiste Zola.

Le Pere Jean Baptiste Zola estoit de Bresse Ville de l'Etat de Venise. Il fut reçu en la Compagnie à l'âge de dix-neuf ans, & après avoir enseigné quelque temps les humanitez, il obtint du Reverend Pere General d'aller aux Indes avec cinquante-neuf Religieux de son Ordre, de divers pais & de diverses nations. Pendant six mois que dura la navigation, il fit paroistre son humilité & sa charité, rendant service à tout le monde. Ayant achevé ses études à Goa & à Macao, il passa au Japon où Dieu l'appelloit. Il y a travaillé durant vingt ans avec un zele, une charité & une patience infatigable. Mais la persecution s'estant élevée, il fut obligé de se retirer avec les autres à Macao. Il n'y fut que six mois, après lesquels il retourna à sa chere mission, & fut créé Recteur du College d'Arima. Quoy qu'il fût infirme il travailloit sans relâche. Il avoit un si grand desir de souffrir le martyre, qu'il conjuroit tous les Peres qui estoient dans les prisons de luy obtenir cette grace.

Le Pere Charles Spinola & le Pere Pierre Paul Navarre tous deux glorieux Martyrs de JESUS-CHRIST, luy écrivirent de leur prison & luy en donnerent quelque espee d'assurance. Il gardoit leurs lettres comme des gages de leur promesse, & on les trouva dans son Breviaire après sa mort. Il obtint ce qu'il desiroit ayant esté brûlé vif âgé de cinquante & un an, & le trente-troisième de sa vie Religieuse qu'il a passée saintement dans la Compagnie de JESUS.

Le Pere
Baltazar de
Torrez.

Le Pere Baltazar de Torrez estoit de Grenade Ville d'Espagne. Son pere estoit un Gentilhomme de qualité & Gouverneur d'une bonne place. Il le fit étudier chez les Peres Jesuites, & il luy permit d'entrer dans leur Compagnie. Ses études estant faites, il fut épris d'un tres-grand desir d'aller aux extrémités du monde gagner des ames à Dieu. Il fut envoyé au Japon l'an 1586. avec trente Religieux de son Ordre qui alloient aux Indes. Il souffrit beaucoup dans le voyage & fut contraint d'hiverner à

DU JAPON. LIV. XVII.

501

Mosambic. Il apprit là que le Patriarche Oviedo estoit seul en Ethiopie avec un Compagnon âgé & consommé de travaux. Il s'offrit tout jeune qu'il estoit de l'aller trouver avec quelques-uns de ses Compagnons, & de passer au milieu des Caffres & de quelques autres peuples barbares qui se nourrissoient de chair humaine : mais Dieu le reservoit à d'autres conquestes.

Il enseigna premierement la Theologie à Goa, puis à Macao l'espace de huit ans avec un applaudissement universel. Il avoit un esprit penetrant, un jugement solide, un naturel doux, un cœur si droit & si patient, qu'il sembloit n'estre fait que pour le martyre. Il le trouva au Japon, où il fut envoyé l'an 1600. Ayant appris la langue, il parcourut tous les Royaumes de ce pais-là avec des incommoditez qui ne se peuvent dire, & des fruits proportionnez à ses travaux. Les Peres estant bannis du Japon il y demeura inconnu, & parce qu'on recherchoit soigneusement les Predicateurs, & qu'on le suivoit pour ainsi dire à la piste, il fut obligé de se retirer dans un desert, où un Chrétien luy bastit une petite hute couverte de paille. Il y demeura six mois, n'ayant, comme il dit luy-même dans une de ses lettres, d'autre compagnie que les serpens & que les autres bêtes venimeuses qui se trouvent dans les deserts.

La persecution estant un peu rallentie, il s'en alla à Saçay où tout estoit en feu pour la guerre survenue entre Daifusama & les Gouverneurs. Nous avons rapporté les dangers qu'il courut, & comme il fut dépoüillé par les victorieux qui le trouverent caché dans des marests ; & comme il marcha plusieurs jours sur les corps morts dont la campagne estoit couverte. Ses infirmités l'ayant obligé de retourner à Nangasacki, il y fut pris & y consumma son martyre l'an 1626.

C'estoit un homme bien-fait de corps, d'une riche taille, d'une constitution forte & robuste qui estoit à l'épreuve de tous les travaux. Il avoit les cheveux blonds, un tein vermeil & delicat, un air noble, des manieres douces & engageantes qui enlevoient les cœurs. La beauté de son ame surpassoit de beaucoup celle de son corps : car il avoit toutes les vertus dans un éminent degré, l'humilité, la douceur, la charité, la patience, l'amour des souffrances, le zele de la gloire de Dieu ; mais ce qu'on admiroit le plus dans un si grand homme, c'estoit l'obéissance qu'il rendoit aux moindres ordres de ses Superieurs, la tendresse de sa devotion, la rigueur de ses penitences, & l'amour incroyable qu'il

Rrr ij

portoit à la pauvreté. Il la menoit comme en triomphe dans tous les païs : car il ne portoit avec soy que son Chapelet & son Breviaire avec les ornemens pour dire la Messe, charge precieuse qui adoucissoit tous ses travaux. Il mourut âgé de 63. ans, dont il en avoit passé 47. dans la Compagnie & 26. dans le Japon.

*Le Frere
Gaspard
Landamat-
zu.*

Le Frere Gaspard Landamatzu estoit d'Omura. Il fut élevé dès sa jeunesse dans un Seminaire des Peres Jesuites, & fut receu en la Compagnie l'an 1582. n'ayant que dix-sept ans. La Foy fleurissoit alors dans le Royaume de Bungo sous le bon Roy François. Comme il connoissoit les lettres du Japon & en sçavoit fort bien la langue, on ne peut dire le bien qu'il fit à Bungo, à Arima, à Omura, à Firando & à Goto. C'estoit un homme d'une extrême patience, d'une humilité parfaite & d'une charité consommée. Il fut banni du Japon au temps de la persecution : mais il retourna incontinent après avec le Pere François Pacieco. Il a souffert de grands travaux l'espace de 44. ans qu'il a vécu dans la Compagnie, & il la honore d'un glorieux martyre, ayant esté brûlé à Nangasacki âgé de 61. an.

*Le Frere
Pierre
Reinxi.*

Le Frere Pierre Reinxi estoit d'Arima. Il fut élevé comme Gaspard dans un Seminaire, où il apprit le latin & les Sectes du Japon pour les refuter. Sa devotion estoit tendre & son zele ardent. Il accompagna durant huit ans le Pere Provincial pour estre receu dans la Compagnie. Il fut pris & brûlé avec luy âgé de trente-huit ans.

*Le Frere
Paul Scin-
suque.*

Le Frere Paul Scinsuque estoit aussi d'Arima. Il accompagna plusieurs Peres dans leurs travaux & dans leurs voyages : entr'autres le Pere Ierôme des Anges, cet homme infatigable que nul ne pouvoit suivre dans ses courses, ni imiter dans sa patience, sinon le Frere Paul. Il fut aussi Compagnon du Pere Paul Navarre, & il est croyable que ces nobles Martyrs luy obtinrent, pour recompense de ses charitez, la grace de mourir comme eux dans les flâmes. Il fut receu en la Compagnie par le Pere Provincial Pacieco, avec lequel il fut six mois en prison. On peut dire que l'oraison estoit sa vie, & les penitences ses delices. Il mourut âgé de 45. ans.

*Le Frere
Michel To-
zo.*

Le Frere Michel Tozo estoit aussi d'Arima. Il fut avec le Frere Paul donné pour Compagnon au Pere des Anges, & puis au Pere Sebastien Quimura qui fut brûlé vif à Nangasacki l'an 1622. Ayant perdu ses bons Peres, il se donna au Pere Baltazar de Torrez, avec lequel il fut pris & brûlé âgé de 38. ans.

Le Frere Jean Quisacu avoit dès sa jeunesse travaillé à la gloire de Dieu & au salut des ames. Il tenoit compagnie au Frere Gaspard & fut pris avec luy. Il estoit de Cuchinotzu. Les gardes demandant qui il estoit, il declara de son plein gré qu'il avoit servi long-temps les Peres & qu'il vouloit estre prisonnier avec eux. Il fut receu à la Compagnie & couronné du martyre, n'ayant encore que 21. an.

*Le Frere
Jean Qui-
sacu.*

Il y a quelque chose de particulier dans la vie du Frere Vincent Caunu Casioie qui merite d'estre rapporté. Le superbe Taycosama ayant porté ses armes dans le Corey, Dom Augustin General de ses armées prit la Ville Royale & obligea le Roy de se retirer. Vincent avoit alors treize ans. Il estoit de qualité & avoit esté élevé dans la Cour. Son pere commandoit un corps de trois mille hommes. Comme il estoit au camp avec luy, il aperceut du haut d'une montagne l'armée des Japonnois, & conçut en même temps un grand desir de la voir de plus près & d'entrer même dans le lieu où elle estoit campée. Il descend donc secretement de la montagne sans en rien dire, & par une conduite admirable de la Providence de Dieu, il s'en va droit dans la tente de Dom Augustin. Un Seigneur de ses parens voyant un enfant si joly, & qui avoit l'air d'un enfant de qualité, conçut de l'affection pour luy & le mena au Japon, où il fut baptisé par les Peres Jesuites l'an 1590.

*Le Frere
Vincent
Caunu.*

Il apprit la langue du Japon avec grande facilité, & fit en peu de temps de si grands progres dans la vertu, qu'il devint un excellent Predicateur : car il estoit devot & touchant, & sçavoit le chemin du cœur : De maniere que plusieurs Coreyens & Japonnois croyoient luy estre redevables de leur salut. Il demanda en même temps d'entrer dans la Compagnie. Avant que de le recevoir, on l'envoya avec quelques Peres en son païs de Corey, pour y exercer son zele & son talent. Mais l'entrée en estant fermée à cause des guerres, on luy ordonna d'y entrer par la Chine. Il se mit sur mer, & après avoir tâché inutilement de trouver quelque passage, il fut obligé de retourner au Japon. Mais parce que les Japonnois se défioient de luy comme estant étranger, & qu'ils craignoient que ce ne fût un espion, il fut renvoyé à la Chine où il demeura quatre ans, travaillant avec beaucoup de zele & de profit à la vigne du Seigneur. Enfin les Peres du Japon l'ayant redemandé, il vint demeurer avec eux. Il fut pris, comme nous avons dit, tourmenté cruellement & brûlé vif.

âgé de 46. ans, après avoir esté receu par le Pere Provincial en la Compagnie. Qui n'admira la conduite de Dieu, qui se sert des desseins d'un Prince ambitieux pour tirer ses élus d'un pais barbare, & qui en fait des esclaves pour leur procurer la vraye liberté.

XX.
La mort &
les belles
actions du
Pere Jean
Baptiste
Baëza.

Entre les Religieux de la Compagnie qui moururent cette année, un des plus considerables fut le Pere Jean Baptiste de Baëza. Il estoit Espagnol natif d'Upeña Ville d'Andalousie. Après qu'il eut achevé son cours de Philosophie à Salamanque, il étudia le Droit Civil & Canon, puis entra dans la Compagnie, où il fut fait Prestre & envoyé aux Indes. Il se fit admirer à Goa & à Macao pour le rare talent qu'il avoit de prêcher & de toucher les cœurs.

L'an 1590. il passa au Japon. Après avoir appris la langue, il travailla dans le Royaume de Fingo qui appartenoit à Dom Augustin ce grand Seigneur, qui estoit l'honneur & l'appuy de la Religion Chrétienne. En trois ans qu'il y fut, il baptisa soixante & quinze mille Idolâtres sans compter les enfans, dont le nombre fut tres-grand. Il estoit quelquefois si las de conferer le Baptême, qu'il ne pouvoit plus lever les bras pour verser de l'eau, & il avoit besoin d'estre soutenu comme un autre Moïse, les forces du corps luy manquant.

Après la mort funeste de Dom Augustin, il se retira à Ximabara, où il demeura jusqu'à ce que l'Evêque du Japon Dom Louis Cerqueira le prit pour Compagnon dans l'administration de son Diocèse. Il rendit dans cet employ de tres-grands services à l'Eglise. Les Peres étant bannis, il demeura caché pour le bien & la consolation des Fideles. Il fut obligé l'espace de huit ans d'errer vagabond d'un lieu à un autre, & de changer presque tous les jours de demeure. Tout son desir estoit d'estre pris & brûlé, si c'estoit la volonté de Dieu : mais par une providence tres-particuliere il échapa toujours sans sçavoir comment cela s'estoit pu faire. C'est ce qu'il écrit & ce qu'il admire dans une lettre que j'ay rapportée cy-dessus.

Mais Dieu luy voulut faire souffrir un autre martyre, après duquel celui du feu luy eût semblé bien doux. Car il devint paralytique presque de tous ses membres, maladie qu'il avoit gagnée par ses grands travaux, & il sentoit outre cela des contractions de nerfs qui luy causoient des douleurs insupportables ; de sorte que ne pouvant plus ni marcher, ni se remuer, on estoit obligé

obligé de le porter dans une espece de bier d'une maison à une autre ; jusqu'à ce qu'enfin Dieu voulant le recompenser de ses services, le retira de ce monde. Il mourut à Nangasacki l'an 1626. chargé des merites & consommé de travaux. Il a vécu soixante-huit ans sur la terre, quarante-sept dans la Compagnie & trente-six au Japon.

Voicy le dernier des Jesuites qui a passé cette année de la terre au Ciel ; c'est le Pere Gaspar de Castro, ouvrier infatigable & homme vrayment Apostolique. Il estoit de Bragues en Espagne, & fut admis au corps de la Compagnie pour luy servir dans les emplois domestiques en qualité de Coadjuteur temporel, parce qu'il n'avoit pas étudié. Comme il sçavoit un peu de Medecine, le Pere Sebastien Moralez qui fut fait Evêque du Japon, le prit pour son Compagnon & le mena avec luy aux Indes : mais étant mort dans le voyage, le Pere Martinez qui luy succeda le voulut conserver, & ayant remarqué dans luy un fonds de prudence extraordinaire, une profonde humilité, un grand zele de la gloire de Dieu & une charité parfaite, il crut qu'il le devoit tirer du degré de Coadjuteur, & l'élever au Sacerdoce pour l'employer au salut des ames. Il luy ordonna donc d'étudier aux humanitez & aux cas de conscience, où s'estant rendu suffisamment habile, il fut fait Prestre.

XXI.
Abregé de
la vie du
Pere Gaspar
de Castro.

Lorsqu'il se vit élevé à une dignité si éminente, il crut qu'il devoit à Dieu des services plus considerables, & qu'ayant plus reçu, il devoit luy rendre davantage. Les Peres étant bannis du Japon, il demeura caché dans un navire, & la nuit il s'en alloit dans la Ville assister & consoler les Fideles : ce qu'il fist l'espace de trois mois, jusqu'à ce que le vaisseau ayant fait voile, il fût contraint de quitter le pais.

Mais il retourna peu de temps après déguisé, sans estre connu que du Capitaine. Dés-lors qu'il fut descendu du navire, il baïsa la terre, & pleurant de joye, il se devoïa de nouveau à la mort & à toutes sortes de tourmens pour le salut de ce pauvre peuple. Il s'en alla donc à Arie près d'Arima, où il trouva de quoy exercer son zele, ayant confessé plus de huit mille Chrétiens. Il passa de là dans le Royaume de Fingo, portant, comme parle l'Ecriture, son ame entre ses mains, pour les dangers continuels où il estoit d'estre pris par les Archers qui battoient la campagne.

Quelque grands que fussent ses travaux, il y en ajoûtoit d'autres: car il jeûnoit continuellement, il prenoit tous les jours la discipline, il ne quittoit point le cilice & ne s'aloit jamais dans ses maladies, voulant mourir debout comme un genereux Capitaine les armes à la main, sçachant bien que les penitences volontaires aident à porter les necessaires. Le Pere Provincial estant pris, il se retira promptement dans une Isle voisine habitée par les Chrétiens: mais il fut incontinent rappelé par ceux d'Arie, qui le cachèrent dans une fosse si étroite, qu'elle estoit, dit-il, dans une de ses lettres, plus propre à recevoir un mort, qu'à loger un homme vivant. Il y souffrit de si grandes incommoditez, qu'il y tomba malade, il y passa l'hyver sans feu, sans remèdes & sans les secours necessaires à une personne mourante.

S'estant un peu remis, il fut obligé de s'enfuir à une lieue de-là en un lieu appelé Nacaiama, parceque la persecution estoit devenuë plus cruelle depuis la prise du Pere Balthazar de Torrez: Et parce qu'on visitoit toutes les maisons, il fut porté comme un mort sur une claie dans un bois taillis, où il demeura un jour & une nuit, jusqu'à ce que les Archers fussent partis. Comme il estoit âgé & qu'il estoit nouvellement relevé de maladie, ces grands travaux l'acheverent. Se sentant proche de sa fin, il fit appeller un Pere de son Ordre qui luy administra les derniers Sacremens. Il mourut âgé de soixante-six ans, après avoir travaillé 24. ans dans le Japon avec un zele infatigable. Il n'a manqué à son bon-heur que le feu & le fer des Tyrans qu'il desiroit avec passion, & que Dieu luy a épargné, parce qu'il ne s'épargnoit pas luy-même.

XXII.
Cruautés
exercées sur
quelques
femmes
Chrétien-
nes.

Après la mort de tant de saints Religieux, on proceda contre ceux qui les avoient logez. Mansu Araqui chez qui le Pere Provincial faisoit sa demeure mourut en prison. Son Frere Mathias fut brûlé vif, comme nous dirons plus bas. Mais il faut auparavant considerer le courage, la constance & la fidelité d'une Dame Chrétienne nommée Susanne, qui logeoit le Pere Gaspar de Castro & tous les Predicateurs de l'Evangile.

Elle avoit pris naissance à Facara capitale du Royaume de Chiguen, de parens nobles & anciens Chrétiens. Elle fut mariée à l'âge de seize ans à un Gentilhomme appelé Pierre Cabioye, qui luy estoit égal & en noblesse & en vertu. Estant tous deux citez devant les Juges, Susanne prit entre ses bras une petite fille de trois ans qu'elle avoit, & voulut qu'on mit son nom sur

la liste des Chrétiens. Cinq jours après on fit venir les prisonniers, & on fit entrer les femmes dans la forteresse. Susanne qui estoit la dernière, prenant son mari par la main, luy dit, *Je croy qu'ils font cecy pour nous tourmenter, & qu'ils feront le même aux hommes. Je m'en vay la première. J'ose vous assurer qu'avec l'aide de Dieu je seray toujours fidelle. Je me promets le même de vostre vertu. Souvenez vous que cette vie est courte, & que l'éternité est bien longue.* Paroles qu'elle avoit souvent à la bouche.

Les Juges en effet commencerent par tourmenter les femmes, se persuadant que leurs cris & leurs douleurs attendriroient le cœur de leurs maris, & que si elles estoient une fois surmontées, les hommes ne pourroient plus résister. Ils s'adresserent d'abord à la chaste & noble Susanne, & luy représenterent tout ce qui la pouvoit toucher, ou de crainte, ou de compassion: mais elle se moqua de toutes leurs promesses & de toutes leurs menaces. Lorsqu'ils la virent si résoluë, ils l'attaquerent par l'endroit le plus sensible de son ame, qui est la pudeur, & luy firent souffrir un tourment plus insupportable que la mort même, qui est la nudité de son corps. Puis la pendirent à un arbre par les cheveux: spectacle qui épouvanta tellement les autres Dames, qu'elles aimèrent mieux abandonner la Foy, que d'estre dépoüillées comme elle, tant les Dames du Japon ont horreur de tout ce qui blesse la modestie & la pudeur. Elles estoient cinq, entr'autres la femme de Mansu, celle de Mathias & quelques autres Dames de qualité, dont les maris avoient esté décapitez pour la Foy.

Susanne cependant souffroit cette confusion pour l'amour de Dieu. Elle ne put néanmoins s'empêcher de reprocher à ses Juges, de ce qu'estant noble aussi bien qu'eux, ils la traittoient avec tant d'indignité. Les barbares au lieu de s'adoucir, luy firent & dirent mille outrages, & voyant une petite fille entre les bras d'une de ses servantes, demanderent à qui elle estoit. La servante qui la vouloit sauver, répondit qu'elle estoit à elle. Non, s'écrie Susanne, *elle est à moy.* D'autres soutenant qu'elle appartenait à la servante, elle ajoûta: *Voyez sur la liste, j'y ay fait écrire son nom.* Elle aimoit mieux voir mourir son enfant, que de la laisser en vie, en danger de se perdre. Les Juges indignez de sa fermeté, font dépoüiller la petite fille & la lient de travers à ses pieds. Comme il faisoit grand froid, l'enfant jettoit des cris pitoyables, & la mere en faisoit un sacrifice à Dieu.

Elle demeura huit heures en cet estat, & elle confessa depuis, que le Gouverneur Mondo la menaçant de plus horribles tourmens, elle sentit son cœur rempli d'une joye celeste, qui luy osta le sentiment de toutes ses douleurs. Après cet infame supplice, le Cuisinier eut ordre de la délier, de luy rendre ses vêtemens & de la mener à la cuisine, où on luy mit un collier de fer au cou, & on l'attacha avec une corde à un pillier où elle servit l'espace de six mois en qualité d'esclave. Après quoy elle fut menée avec les autres prisonniers à Nangasacki où elle fut mise à mort, comme nous dirons en son lieu.

XXIII.

*Monique
femme de
Jean Naï-
sen est hon-
teusement
& cruelle-
ment tour-
mentée.*

Comme ce châtiment cruel & honteux avoit réussi aux Juges, & avoit sans coup ferir terrassé cinq Dames Chrétiennes, ils s'en servirent pour surmonter la résistance des autres & pour amollir le cœur de leurs maris. En voicy une exemple lamentable, Jean Naïsen un des plus riches de la Ville d'Arie, étant âgé de douze ans se trouva à une assemblée de Chrétiens qui promirent tous de mourir, plutôt que de perdre la Foy, & le signèrent de leur sang que chacun tira de son doigt. Le jeune enfant le signa comme eux. Il avoit fait encore deux autres promesses à Dieu en son bas âge. L'une de ne manquer jamais d'assister les pauvres qui s'adresseroient à luy. L'autre de mourir pour JESUS-CHRIST.

Étant âgé de 24. ans il épousa une noble & vertueuse Demoiselle nommée Monique, dont le Pere avoit esté banni deux fois pour la Foy, avec la perte de tous ses biens. Bungodono aimoit tendrement Naïsen pour ses rares qualitez & parce qu'il avoit esté son parain. C'est luy qui le nomma Naïsen, faveur qu'on ne fait qu'à ceux qu'on reconnoist pour ses parens. Les graces que luy faisoit ce Gouverneur Idolâtre, ne l'empêchoient pas de loger les Predicateurs en sa maison, & de faire profession ouverte de la Religion Chrétienne. Les Juges estoient pour cela furieusement animez contre luy: mais la faveur de Bungodono les empêchoit de rien entreprendre. Lorsqu'on menoit le Pere Paul Navarre au supplice, les Juges par une espece d'insulte luy firent demander du bois pour le brûler. Il leur répondit qu'il ne donneroit pas de bois pour brûler ses Maîtres, mais qu'il en donneroit pour estre brûlé luy-même.

XXIV.

*Jean son
marry obéit
au Tyran.*

Quelques temps après il fut mené prisonnier avec toute sa famille pour avoir logé le Pere Jean Baptiste Zola, comme nous avons dit. Le Gouverneur Mondo n'épargna ni promesses, ni

menaces pour le gagner luy & Monique sa femme: mais voyant que ni la crainte, ni l'esperance ne les ébranloit point, il se servit du même stratagème qui luy avoit réussi en tourmentant la noble Susanne. Il commanda à Monique de mettre bas ses vêtemens. Elle osta aussi-tôt sa ceinture, en disant qu'elle se dépoüilleroit non seulement de ses habits, mais encore de sa peau, plutôt que de violer la Foy qu'elle devoit à Dieu. Ceux qui estoient presens ayant horreur de cette brutalité se retirèrent. Il n'y eut que le mary qui demeura, lequel voyant que Mondo faisoit semblant de vouloir prostituer sa femme à de jeunes débauchez, touché d'une douleur tres-vive, & ne se souvenant plus des promesses qu'il avoit faites à Dieu, s'écria: *O méchant! sauve l'honneur de ma femme, & je feray tout ce que les Juges voudront.* Chûte déplorable qui pensa faire mourir Monique de douleur.

Comme elle ne vouloit point l'imiter, le Tyran la fait entrer dans une Salle où il y avoit un grand feu, & luy ordonne de prendre des charbons dans sa main, pour voir si elle pourroit souffrir le feu qui la devoit brûler. Monique presente incontinent la main. Mondo tire son épée pour la luy couper, & elle ne la retira point, ce qui étonna tous les assistans. Or parce que son mari avoit lâché le mot funeste à sa conscience, Mondo le renvoya, luy avec sa femme libres en leur maison.

Jean étant retourné chez luy, rentre dans luy-même, & considérant l'énormité de son crime & le scandale qu'il avoit donné, conçut une si grande douleur de son péché, qu'il estoit inconsolable. Il pleuroit amèrement & se vangeoit sur son corps du mot que sa bouche avoit lâché, le déchirant à coups de disciplines. On ne pouvoit le faire manger, & il pouvoit dire comme David, qu'il se nourrissoit de ses larmes. Il fut quelque temps en doute s'il devoit aller s'excuser devant les Chrétiens du scandale qu'il leur avoit donné, ou s'excuser d'avoir lâché inconfidemment une parole, pour empêcher sa femme d'offenser Dieu. Enfin ne pouvant plus souffrir le reproche de sa conscience, il se separe de sa femme & de ses valets, & s'en va trouver Mondo.

Le Tyran le receut comme un homme rentré dans son devoir avec beaucoup d'honneur & de marques de bienveillance, en luy disant qu'il estoit fort satisfait de sa conduite. *Ce n'est pas ce qui m'amene, dit Jean. Je viens vous declarer que j'ay parlé inconsiderément & contre ma conscience, quand j'ay dit que je ferois*

Sff iij

XXV.
*Il reconnoist
sa faute.*

ce qu'on voudroit. Je n'ay jamais renoncé la Foy de cœur & je ne la renonceray jamais. Je viens vous protester que je suis Chrétien, & je vous prie de le faire sçavoir aux Juges. Ce discours étonna le Tyran & luy donna beaucoup de chagrin. Cependant il reprima sa passion, & luy dit que c'estoit une chose faite & qu'il n'en falloit plus parler : mais Jean l'assura qu'il alloit trouver les Juges, & qu'il vouloit reparer sa faute par l'effusion de son sang.

XXVI.
Il est remis
en prison.

Après qu'il fut parti, Mondo fait venir les Juges, & ayant conféré ensemble sur cette affaire, il fut arrêté qu'il seroit lié & remené en prison. Il y fut reçu avec une joye extrême des autres Chrétiens qui estoient dans les fers, & ils s'embrasserent mutuellement avec beaucoup de larmes. A peine estoit-il entré, qu'on vit venir Monique avec ses trois enfans & une de ses esclaves nommée Madeleine, qui avoit souffert pour la Foy des tourmens horribles, ayant outre la nudité esté pendue, ternaillée aux mains & aux bras, & remplie d'eau jusqu'à la gorge qu'on luy faisoit rendre avec le sang. On laissa à la maison une autre servante nommée Agathe qui vouloit suivre sa Maistresse en prison : mais elle ne put l'obtenir. Deux serviteurs de Jean qui avoient comme luy manqué de fidélité, reconnurent aussi leur faute, & s'en allerent protester devant le Tyran qu'ils estoient Chrétiens, tant l'exemple des Maîtres est puissant sur les domestiques pour les attirer au bien ou au mal. Jean ne songeant plus qu'à reparer sa faute, écrivit de sa prison des lettres à toute les assemblées des Chrétiens, pour les informer de sa penitence.

Cette troupe sainte de prisonniers faisoit de sa prison un sanctuaire de grace & de devotion : car trois fois le jour ils faisoient ensemble l'oraison mentale. Puis ils chantoient quelques Pseaumes. Leur repas estoit un peu de ris mal apresté, dont ils donnoient une partie aux pauvres. Ils jeunoient outre cela trois fois la semaine. Les hommes prenoient ensemble la discipline. Leur lit estoit des roseaux sur lesquels ils estoient couchez. Ils desiroient passionnément de mourir tous ensemble : mais on les separa pour deux raisons. La premiere, parce que les Juges vouloient sauver Jean & Paul avec leur famille, & esperoient qu'il leur échapperoit encore quelque mot qui marqueroit du changement. L'autre, parce qu'il estoit survenu quelque différent charitable entre Paul & Jean, dont voicy le sujet.

Paul Scayemone estoit un jeune Cavallier des plus riches & des plus nobles de l'Isle de Ximabara. Il avoit esté déjà pris &

maltraité pour la Foy, mais il fut delivré par Bungodono qui l'aimoit tendrement. Sa devotion aussi bien que celle de sa femme nommée Agathe estoit de loger les Predicateurs de l'Evangile sans apprehender les suites. Le Pere Jean Baptiste Zola estoit chez Paul la veille du jour qu'il fut arrêté, les Chrétiens ayant jugé qu'il devoit changer de maison, il se retira en celle de Jean, où il fut pris & son hoste avec luy.

Paul ayant appris cette nouvelle, va trouver les Juges & leur dit que c'est luy qui avoit logé le Pere, & qu'il devoit estre emprisonné & non pas Jean Naïsen. Celuy-cy disoit au contraire, que le Pere avoit esté pris en son logis, & que c'estoit luy qui estoit le coupable. Les Juges les voyant disputer de la sorte, les traiterent de foux, & leur dirent qu'ils informeroient la Cour de leur differend. Cependant ils les envoyerent tous deux à Nangasacki pour y estre examinez. Cavachicono qui en estoit le Gouverneur, fut attendri voyant ces deux amis disputer ensemble à qui souffriroit la mort. Après les avoir entendus, il jugea que Jean devoit subir la peine de la Loy, & Paul tenir prison jusqu'à ce qu'on eût reçu réponse de la Cour, après quoy il les renvoya.

Quoy que Jean fût condamné, cependant les Juges, comme j'ay dit, avoient grand desir de le sauver, & comme ils avoient reconnu par sa chute la tendresse qu'il avoit pour sa femme, ils livrerent de nouveaux assauts à Monique & à deux de ses filles, dont l'une n'avoit que sept ans & l'autre deux. Ils tourmenterent aussi de nouveau Madeleine sa servante, luy faisant boire de l'eau & la luy faisant rendre avec violence. Ils tâcherent aussi d'ébranler Catherine femme de Jean Tonaca & l'invincible Susanne qui avoit, comme nous avons dit, servi à la cuisine avec un collier de fer au cou. Après les avoir tentez & éprouvez de toutes les manieres, ils les renvoyerent en prison.

Le 10. de Juillet on signifia aux prisonniers qu'il falloit aller à Nangasacki pour y estre executez. Cette nouvelle leur fut fort agreable, il n'y eut que Madeleine cette bonne servante qu'on avoit si maltraitée qui en fut affligée, parce qu'elle n'estoit point du nombre : car comme elle n'avoit logé personne, on ne la trouva point coupable, & on la laissa elle & la petite fille entre les mains de Louis pere de Jean. Etrange Justice qui declare innocente une personne, après luy avoir fait souffrir les plus effroyables tourmens dont on puisse punir les plus grands scelerats.

XXVII.
Les prison-
niers sont
menez à
Nangasacki.

Paul aussi & Agathe furent laissez en prison, leur cause n'estant point encore jugée. Ainsi ceux qu'on embarqua, furent Jean Naïsen, Monique sa femme, Mathias Araqui, Pierre Cabioye, Susanne sa femme, Jean Tanaca, Catherine sa femme, & le petit Louis fils de la Dame Monique. Tous furent liez hormis Louis qui n'estoit qu'un enfant.

Paul Scayemone & Jean Naïsen qui vouloient mourir lun pour l'autre, furent obligez de se separer. Jean triomphoit de joye de ce qu'il alloit mourir: mais Paul estoit inconsolable de ce qu'il ne mourroit pas. Ils s'embrasserent avec beaucoup de larmes, lorsqu'il fallut se separer, & l'affliction de ceux qui demouroient, estoit incomparablement plus grande que celle de ceux qui partoient. On osta sur le chemin à Susanne sa petite fille, ce qui luy fut plus sensible que la mort & que tous les travaux passez. Jean qui avoit cédé auparavant en generosité à sa femme, l'encourageoit alors à souffrir constamment le tourment du feu, & ses discours l'embraserent tellement, qu'elle desiroit demeurer un jour entier dans les flâmes pour prolonger son martyre.

Estant à une lieuë de Nangasaqui, on leur deffendit de parler à personne en chemin, ni de chanter des Pseaumes. Jean répondit au nom de tous qu'ils obeïroient. En effet plusieurs Chrétiens les estant venus saluer les yeux baignez de larmes, & se recommandant à leurs prieres, ils ne leur répondoient qu'en inclinant doucement la teste. Tous estoient à cheval hormis le petit Louis fils de Monique, qu'un soldat portoit entre ses bras. Estant arrivez au lieu de leur supplice, qui est la sainte Montagne ou la colline des Saints, ils virent quatre poteaux dressez, l'un pour Pierre Cabioye mary de Susanne. Le second pour Mathias Araqui frere de Mansu, qui estoit mort en prison & dont on avoit apporté le corps pour estre brûlé avec les vivans. Le troisième estoit pour Jean Naïsen mary de Monique, & le quatrième pour Jean Tanaca mary de Catherine.

Les femmes estoient auprès de leurs maris à genoux & en prieres. Celuy qui portoit le petit Louis l'ayant mis à terre, l'enfant courut aussi-tost à sa mere: mais Monique le fit retirer, pour n'estre point troublée dans ses prieres, ni attendrie par la veuë & les paroles de ce petit innocent. Il s'en retourna au soldat qui l'avoit apporté, lequel le reprit entre ses bras. Jean Naïsen s'estant apperceu de l'étonnement de Louis, luy cria tout haut:

Mon

Mon fils, ayez bon courage & ne craignez point, car nous allons entrer dans le Paradis.

Les hommes estant liez chacun à leur colonne, firent signe à leurs femmes de se retirer. Elles s'éloignerent donc un peu de leurs maris, & aussi-tost qu'elle se furent mises à genoux, on coupa la teste à Catherine, puis à Susanne & enfin à Monique. Le petit Louis cependant qu'on avoit mis à terre, voyant son pere lié & sa mere morte, trembloit de frayeur, & comme il estoit debout, le Bourreau de son sabre luy enleva la teste qu'il fit voler jusques aux pieds de la mere. Spectacle qui tira les larmes des yeux de tout le monde. Les testes furent mises en un lieu élevé devant les yeux de ceux qu'on alloit brûler. Mais cette veuë fortifia leur courage bien loin de l'affoiblir. De sorte qu'ils estoient dans l'impatience qu'on mit le feu à leur bucher.

Le barbare Feizo avoit fait jeter de l'eau sur le bois pour prolonger leur martyre. Si-tost qu'on y eut mis le feu, on les entendit invoquer JESUS & MARIE. La flâme ayant dissipé la fumée & gagné Jean Tanaca, elle brussa sa corde. Ce Heros de la Foy se voyant en liberté, passe au travers du feu & s'en va embrasser le corps de Mansu. Puis s'approchant de Pierre, de Mathias & de Jean Naïsen, il leur baise les mains en disant: *O heureuse journée! ô que ce spectacle m'est agreable!* Ensuite il s'en retourne à sa colonne, où ne pouvant plus se tenir sur ses pieds bruslez, il tomba & mourut les mains & les yeux élevez vers le Ciel. C'estoit un pauvre laboureur, né dans un village & déjà fort âgé, par lequel Dieu voulut estre glorifié, le faisant marcher au milieu des flâmes & sur les charbons ardents, comme s'il eût marché sur des roses. Les corps des Martyrs furent à l'ordinaire reduits en cendres & les cendres jettées dans la mer, afin que les Chrétiens n'en pussent avoir aucunes Reliques. Tels furent les combats, les victoires & les triomphes de ces glorieux conquérans, qui honorèrent infiniment la Religion par leur constance, & qui firent confesser aux Infideles, qu'il n'appartenoit qu'aux Chrétiens de mourir en riant. C'est ce que porte la relation du Pere Pierre Moreyon, envoyée de Macao à son General le 31. de Mars 1626. Ce martyre arriva le 12. de Juillet 1625.

L'année suivante le Xogun renouvela la persecution contre les Chrétiens. Il envoyoit les uns en exil; il dépouilloit les autres de leurs Charges & de leurs biens; il en faisoit mourir un grand nombre avec des cruantez barbares. Mais il en vouloit principale-

Tome II.

T t t

XXVIII.
On recher-
che les Re-
ligieux pour
les faire
mourir.

ment aux Religieux qu'il faisoit chercher par tout : & comme les Gouverneurs sçavoient qu'il n'y avoit point de proye qui luy fût plus agreable que celle-là, ils alloient par tout à la chasse & faisoient visiter exactement toutes les maisons des Villes & des Villages. Ils envoyoiient des soldats dans la campagne battre l'estrade, & leur ordonnoient d'entrer dans les forests & dans les cavernes des montagnes où il sçavoit qu'ils se retiroient. La recherche fut bien plus exacte depuis qu'on eut pris les Peres Jesuites dont nous avons parlé, qui estoient comme les appuis de la Religion Chrétienne.

Il n'en restoit plus que dix-huit dans tout le Japon, qui malgré la persecution convertirent mille Idolâtres cette année, sans compter ceux qui furent baptisez par les autres Religieux, qui estoient comme eux errans & vagabonds, sans pouvoir s'arrester en aucun lieu. On connoistra la vie de ces hommes Apostoliques par une Lettre du Pere Mathieu Cauros qui succeda au Pere Pacieco Provincial des Jesuites brûlé pour la Foy.

En ce temps, dit-il, les Gouverneurs de Taracu envoyerent plusieurs soldats, les dispersant en diverses contrées, & leur ordonnant de faire toutes les diligences possibles pour découvrir les Religieux; ce qu'ils firent tres-exactement: car ils ne laissoient ni cabanes, ni cavernes, ni étables, ni greniers qu'ils ne visitassent, jusqu'à renverser les paillasse, & fureter dans tous les coins des maisons. Et parce que ceux qui allerent confisquer le petit meuble du Pere Balazar de Torrez, découvrirent une petite cache dans la maison; ils crurent qu'il y en avoit par tout de semblables; c'est pourquoy il n'y avoit point de trou, ni de réduit où ils n'entrassent.

Les choses estant en cet estat, les Chrétiens qui avoient soin de moy, me vinrent trouver, & me dirent qu'il falloit m'embarquer, & qu'il n'y avoit plus de seureté ni pour eux ni pour moy. Pour les appaiser je leur dis que je me retirerois la nuit prochaine, mais non pas comme ils le pensoient. Car celui qui me logeoit m'avoit déjà préparé une fosse qui n'estoit connue de personne & dont on ne pouvoit s'apercevoir. J'y entray sur le soir avec mon catechiste & un serviteur. Elle estoit large de quatre pieds & longue de douze. Nous estions là le jour & la nuit sans lumiere, hors le temps qu'il falloit manger, reciter mon office & écrire des lettres, & aussi-tost on l'éteignoit.

On nous donnoit à manger par un trou qu'on faisoit avec la main, levant la paille d'une cabane voisine, où demouroit un bon vieillard labourcur, qui estoit large seulement pour passer une ecuelle, & son-

dain on le fermoit. Je demeuray trente-cinq jours dans ces tenebres, & je nen sortis que le jour de Pasque pour dire la Messe. Après ce temps-là mon hôte me prépara une autre grotte de la même grandeur, où j'ay demeuré jusqu'à present. J'y garde les ornemens pour dire la Messe, & j'en sors par une petite porte qui donne dans une cabane prochaine, où toutes les nuits on dresse un Autel, & la Messe estant dite on l'oste, & je porte les ornemens dans ma grotte, où je demeure tout le jour à lire ou à écrire, à la faveur d'un peu de lumiere qui entre par une petite ouverture qu'on y a pratiquée. Les espions font toutes les diligences imaginables pour me prendre, sçachant bien que je suis en un lieu qui n'est pas éloigné du leur. La passion qu'ont les Gouverneurs de se saisir de nous est si grande, qu'ils ont ordonné que deux lieues à la ronde il n'y ait aucune clôture dans les maisons, afin qu'on voye ceux qui y entrent ou qui en sortent. Depuis la mort du Pere Gaspar de Castro je suis demeuré seul en ce quartier, où je tasche d'encourager par mes lettres les Chrétiens qui me croient estre dans quelque Isle voisine.

On peut connoistre par cette lettre du Pere Provincial des Jesuites, quelle vie menoient les Missionnaires en ce pais-là, & si l'on doit l'appeller une vie ou plutôt une mort, puisqu'ils estoient tout vivans enfouis dans la terre.

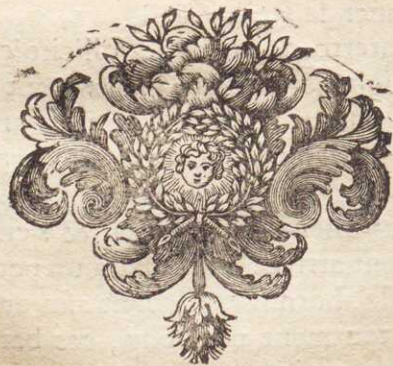
En ce temps un Seigneur de marque gagna la couronne du XXIX.
martyre. Il s'appelloit Thomas Suquezayemon. Estant venu à Un Sei-
gneur de
marque
brûlé vif
pour la Foy.
Teugaru, Province du Royaume d'Oxu où estoient quantité de Chrétiens, il eut quelque entretien avec eux, & il fut si charmé de leurs discours & de leurs bons exemples, qu'il se convertit & reçut le Baptême de leurs mains. Comme il visitoit les Chrétiens prisonniers & leur faisoit toutes les charitez possibles, il fut bientôt deferé au Tono qui le condamna à estre brûlé vif, s'il ne vouloit pas abandonner sa Religion.

Les Juges l'interrogeoient & le sollicitoient puissamment de quitter cette Religion étrangere: mais voyant qu'ils n'y gagnoient rien, ils luy prononcerent sa sentence. Il en receut une joye si sensible, qu'il s'écria sur l'heure: O Seigneur! qu'ay-je fait pour meriter une si grande grace, & que puis-je faire pour vous remercier? Il sortit ensuite gayement de la prison & s'en alla au lieu de son supplice, où étant arrivé, on le lia à un poteau tout environné de bois & de paille, hormis pardevant afin qu'on le pût voir: & pour rendre son tourment plus long, ces barbares le couvrirent de neiges jusqu'à la moitié du corps.

Or avant que de mettre le feu au bois, un des Juges luy de-
Ttt ij

manda par trois fois s'il ne vouloit pas renier la Foy. Ayant toujours répondu que non, on alluma le feu. Le Martyr demeura debout au milieu de la flâme & de la fumée qui l'étouffoit, & on luy entendoit dire ayant les yeux élevez au Ciel. *O Dieu de miséricorde! aidez-moy. O tres-puissant Seigneur! faites par vostre grace que je demeure victorieux de mes ennemis. Jettez vos yeux charitables sur vostre pauvre creature.* JESUS MARIA aidez-moy. Ces Bourreaux impitoyables le voyant prest de rendre l'ame, luy jettoient de la neige sur la teste pour l'empêcher de mourir, & le pressoient d'invoquer les Camis: Mais le Martyr sentant que son sacrifice s'alloit acheuer, remercia Dieu par trois fois de la grace qu'il luy avoit faite de vouloir bien qu'il fût consommé dans les flâmes. Puis prononçant à haute voix JESUS MARIA, il rendit son esprit à Dieu. Ce martyre arriva en la Ville de Tacouca.

Trois ans après la conversion de ce brave & genereux Chrétien, un autre vieillard nommé Ignace Mozayemon fut brûlé comme luy à petit feu: mais parce qu'on avoit remarqué que Thomas au milieu des flâmes sentoit du plaisir à regarder le Ciel, les Juges ordonnerent que celuy-cy fût lié à deux poteaux avec des chaînes de fer, de telle maniere qu'il ne pût lever la teste. Cela ne l'empêcha pas d'estre constant dans la Foy jusqu'à la mort, & de declarer à ceux qui le pressoient de se rendre, qu'il n'y avoit point de tourment au monde qui le pût faire changer de resolution, il mourut le 10. Janvier 1626.



HISTOIRE DE L'EGLISE DU JAPON. LIVRE DIX-HUITIEME.

ARGUMENT.

ON invente de nouveaux tourmens pour faire souffrir les Fideles. Constance inébranlable de deux jeunes Chrétiens. On tourmente extraordinairement ceux de Ximabara & de Chicunozu. Horribles cruautés exercées sur des personnes de qualité. Nouveaux genres de supplices qu'on fait souffrir aux Chrétiens d'Arie & d'Arima. Actions memorables de quelques enfans. Constance merveilleuse d'un vieillard de soixante & douze ans. Quinze Chrétiens sont plongez dans la mer dans le fort de l'hyver. On en mene plusieurs autres aux eaux brûlantes de la montagne d'Ungen. Plusieurs jeunes Demoiselles & Dames Chrétiennes sont horriblement tourmentées. Dix Chrétiens sont